

CB/CZ 003/20
Bruxelles, le 7 janvier 2020

Monsieur Bernard GILLIOT
Président
FEB
Rue Ravenstein 4
1000 BRUXELLES

■ **Concerne : Manifestation FGTB à Bruxelles le 28 janvier**

Cher Monsieur,

A l'initiative de la FGTB, une grande manifestation aura lieu ce 28 janvier à Bruxelles à partir de 10h. Cette action aura pour objectif de rappeler l'importance de la Sécurité Sociale face aux menaces qui pèsent sur elle et son financement.

La participation à cette manifestation pourra générer, dans certaines entreprises, des absences dans le chef des travailleurs. La journée du 28 janvier sera donc considérée comme une journée d'action couverte par une indemnité de grève pour les travailleurs qui s'absenteront du travail pour participer à cette manifestation et subiront de ce fait une perte de salaire. Seront également couverts les travailleurs qui commencent à travailler en pauses le 27 janvier au soir ou dont le travail en pauses se termine dans la nuit du 28 au 29 janvier.

Nos centrales professionnelles prendront les éventuelles dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Miranda ULENS
Secrétaire Générale



Robert VERTENUEIL
Président